

COMPTE RENDU DECISIONS DU BUREAU

L'an deux mil vingt et un, le mardi 30 mars à 9h10, les membres du bureau se sont réunis, salle du conseil, à la Maison de Services Au Public à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay-sur-Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY, Président, suite à la convocation adressée le mardi 23 mars 2021.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 11

ÉTAIENT PRESENTS : 10

AYANT PRIS PART A LA DECISION : 10

Étaient présents : Gérard LEGUAY Président en visio conférence, Christine SALMON, Stéphanie LEBERRURIER, Jacky GODARD, Sandra LEMARCHAND, Jean-Yves BRECIN, Christian HAURET, Marcel PETRE, Yves CHEDEVILLE, Bruno DELAMARRE, Vice-présidents, membres du bureau.

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Étaient absents excusés :

Étaient absents : Christophe LE BOULANGER

Madame Christine SALMON présidente de séance procède à l'appel. Le quorum étant atteint, elle ouvre la séance.

Madame la Présidente annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce bureau et les excusés.

Monsieur Jean-Yves BRECIN a été élu à l'unanimité secrétaire de séance.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
ADMINISTRATION GENERALE.....	3
DECISION 20210330-1 AG_ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU BUREAU DECISIONNEL DU 16 FEVRIER 2021 3	
PROSPECTIVE ET ANIMATION TERRITORIALE.....	3
DECISION 20210330-2 : PAT_ COTECH PCAET DESIGNATION NOUVEAU MEMBRE : MICHEL LE MAZIER	3
QUESTIONS DIVERSES.....	3

ADMINISTRATION GENERALE

DECISION 20210330-1 AG_APPROBATION DU COMPTE RENDU DU BUREAU DECISIONNEL DU 16 FEVRIER 2021

Le compte rendu a été envoyé aux membres du bureau et du conseil communautaire le 23 février 2021.

Le Bureau de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom, à l'unanimité,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le compte rendu du bureau décisionnel du 16 février 2021.

PROSPECTIVE ET ANIMATION TERRITORIALE

DECISION 20210330-2 : PAT_ COTECH PCAET DESIGNATION NOUVEAU MEMBRE : MICHEL LE MAZIER

Désignation du nouveau membre Cotech PCAET Michel Le Mazier.

Le Bureau de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom, à l'unanimité,

DECIDE

ARTICLE 1 : DE VALIDER Michel LE MAZIER en tant que nouveau membre Cotech PCAET.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de la séance à 09h15

Affichage fait le 6 avril 2021
Gérard LEGUAY
Le Président

